

FORMATION EVALUATION-ORIENTATION DE LA CRISE SUICIDAIRE

A destination des acteurs du Pays de Rennes

La formation vise à permettre aux participants de **repérer, d'évaluer** une potentielle crise suicidaire et d'**orienter** les personnes vers la ressource adéquate.

Le module Evaluation-Orientation s'inscrit dans un dispositif de prévention ciblée à articuler avec le dispositif Sentinelles et Intervention de crise.

En partageant une base commune en termes de connaissances et de pratiques, il s'agit de poser les fondements d'un réseau partenarial d'acteurs sur la question du suicide et de la souffrance psychique.

Mercredi 27 et
jeudi 28 mars
2024

9h30 -12h30
13h30-17h00

A Rennes

Maison Associative de la Santé
7 rue de Normandie



Compétences visées

A l'issue de la formation, les participants seront en capacité de :

- Evaluer, au moyen d'une investigation clinique adéquate, l'urgence (imminence du passage à l'acte), le degré de dangerosité (léthalité du moyen), et de risque de passage à l'acte
- Orienter vers un intervenant de crise
- Connaître ses propres limites et savoir comment se préserver



Public

Professionnels de la santé, des services médico-sociaux et sociaux-éducatifs du Pays de Rennes.



Durée

2 journées (obligatoires)
Assiduité requise



Formatrices

Stéphanie GORECKI, psychologue
Claire TREBERN, psychologue

Formation gratuite

Financée par l'Agence Régionale de Santé Bretagne. Seuls les déjeuners et les déplacements sont à la charge des participants.



Conditions de participation

- Votre inscription doit être VOLONTAIRE. L'objet de la formation nécessite un investissement personnel qui ne peut être adapté à un contexte contraint.
- La thématique peut être difficile à aborder pour chacun de nous car des événements similaires aux thèmes abordés (suicide, tentative, dépression...) ont pu nous toucher de manière récente dans l'année qui vient de s'écouler, dans un contexte personnel ou professionnel. Si tel est le cas, il est préférable de différer la formation à une prochaine session.

Aussi, la formation ne répond pas à une démarche thérapeutique personnelle mais à former des intervenants auprès de personnes en souffrance psychique.

- Votre structure s'engage sur la prise en compte de la souffrance psychique. Elle soutient l'inscription en vous permettant d'être assidu à la totalité de la formation et en soutenant la mise en œuvre des apports de la formation.

Inscription

Avant le 23 février 2024

Pour vous inscrire,
CLIQUEZ ICI !



Contact

Alicia GENDRE
Chargée de projets

Maison Associative de la Santé

02 21 73 01 04
a.gendre@maisondelasante.com

12 participants

Selon le nombre de demandes, cette formation peut être soumise à une sélection des participants (hétérogénéité des profils).

Si à la suite de votre inscription, vous ne pouvez finalement plus vous rendre disponible sur les 2 jours, nous vous remercions de nous en faire part.